



LE ROUAGE - Volume 4 numéro 5 - novembre - décembre 2005

## MOT DE L'EXÉCUTIF

*Bonjour à toutes et à tous!*

Quel automne chaud pour la jeunesse québécoise! Au cours des derniers mois, les jeunes et les groupes de jeunes ont fait valoir leurs préoccupations dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Le Conseil permanent de la jeunesse était au rendez-vous, présentant le mémoire *Un suivi et des actions s'imposent!* (disponible sur notre site Internet au [www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)). Nous attendons impatiemment les suites de ce dossier important!

En attendant l'aboutissement de ce dossier, certains sujets retiennent particulièrement notre attention :

### *Loi sur la protection de la jeunesse*

Cet automne, plusieurs événements en lien avec la situation des jeunes en centres jeunesse ont occupé une grande place dans l'actualité. Que l'on pense à la diffusion d'un reportage à l'émission ENJEUX qui présentait une participante au projet « Qualifications des jeunes », le documentaire-choc *Les voleurs d'enfance* de Paul Arcand, qui mettait des images sur les mots de notre avis de 2004 et enfin, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur la protection de la jeunesse, tous ces éléments ont permis de mettre au cœur de l'actualité une réalité qui préoccupe le CPJ depuis plus d'un an.

D'ailleurs, en 2004, nous avons participé à la Commission Dumais en regard des modifications à apporter à la Loi sur la protection de la jeunesse. Nous présenterons de nouveau notre position – tel que présenté dans l'étude et l'avis *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole!*, lors de la consultation publique sur la modification de la loi. C'est un dossier qu'il faudra suivre avec beaucoup d'intérêt.

### *Avis sur la participation citoyenne*

Depuis le début du mandat actuel, les membres du Conseil ont manifesté leur désir de produire un avis suivant le rapport de recherche *ReMIXer la CITÉ* et le forum de discussion sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, plus particulièrement au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Notons que ces travaux avaient été initiés par les membres du mandat précédent.

(SUITE À LA PAGE 2)

### *Avis sur la participation citoyenne (SUITE)*

Dans l'avis qui est présentement en cours de réalisation, le Conseil souhaite présenter des recommandations qui permettront une meilleure participation citoyenne, tant pour les jeunes de la majorité démographique que pour ceux issus de l'immigration et des minorités visibles. Ces recommandations proposeront des actions concrètes pour susciter l'intérêt, pour donner les moyens et pour offrir davantage d'occasions de participation au plus grand nombre de jeunes. L'avis cherchera à favoriser toutes les formes de participation citoyenne : dans le système politique comme dans la société civile; au palier local tant qu'international; de la simple prise de parole à la participation aux instances décisionnelles.

### *Événement jeunesse sur le développement durable*

Depuis quelques années, mais surtout depuis que l'actuel gouvernement du Québec projette d'en faire une loi chapeautant toutes les autres, le développement durable est une expression à la mode. Que veut-il dire exactement ? Quels aspects de nos vies implique-t-il ? Que pouvons-nous faire pour y contribuer ? À quelques mois de la promulgation de cette loi historique, beaucoup de flou subsiste.

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), initiateur du projet, s'est entouré de précieux collaborateurs qui sont le Centre de développement de l'exercice de la citoyenneté (CDEC), ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et l'Institut du Nouveau Monde (INM), pour que la question du développement durable prenne un sens pour la jeunesse québécoise et qu'elle conduise à des actions concrètes, au quotidien.

Pour ce faire, ces organismes organisent un événement sur le développement durable, " Mission : durable, pour un développement dans le vent ", destiné à la jeunesse québécoise, qui se tiendra au début de l'année 2006. L'événement vise entre 250 et 300 participants âgés de 15 à 35 ans, provenant de toutes les régions du Québec. **Suivez le prochain numéro du Rouage pour plus de détails!**

*Enfin, comme le temps des fêtes se pointe à l'horizon, toute l'équipe du Conseil permanent de la jeunesse profite de l'occasion pour vous souhaiter un temps des fêtes inoubliable! Que l'année 2006 soit remplie de surprises qui sauront vous combler!*

*À celles et ceux qui travaillent, tout comme nous, à placer les jeunes au cœur de toutes les préoccupations, nous vous remercions chaleureusement! Au plaisir de collaborer ensemble !*

*Sophie Paquet*  
Présidente

*Hélène Dumais*  
Vice-présidente



## CHANTIERS JEUNESSE

### Appel de propositions de projets de développement local



L'organisme Chantiers jeunesse lance la période d'appel de propositions de projets de développement local pour les organismes désirant accueillir un groupe de 10 à 12 jeunes bénévoles en 2006.

Chantiers jeunesse recherche des partenaires ayant un projet de travail motivant pour des jeunes provenant du Québec et d'ailleurs qui pourront s'engager activement afin d'améliorer le cadre de vie de la collectivité.

#### Accueillir un chantier bénévole, c'est :

- Bénéficiaire de l'appui de participants âgés de 18 à 30 ans ou de 16-17 ans.
- Bénéficiaire de l'engagement des participants à raison de trente heures par semaine dans un projet de volontariat d'une durée de trois semaines, ce qui s'élève à près de 1 000 heures de travail !

La date limite pour faire parvenir les projets qui se dérouleront à l'hiver, au printemps ou à l'été 2006 est le **25 novembre 2005 à 17 h**.

Pour les projets qui se dérouleront à l'automne 2006, la date limite est le **15 mars 2006**.

Chantiers jeunesse est organisme à but non lucratif qui vise à favoriser le développement de jeunes citoyens actifs et engagés et à appuyer le développement des communautés et du plein potentiel des personnes en offrant des lieux d'apprentissage et de formation en collaboration avec des partenaires d'ici et d'ailleurs, et ce, dans un esprit de solidarité et de respect des différences.

Pour de plus amples informations,  
communiquez avec **Chantiers jeunesse au 1 800 361-2055**



## UN NOUVEAU RÉSEAU DE JEUNES FRANCOPHONES VOIT LE JOUR!

Le Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF) a vu le jour au terme d'une réunion qui se tenait à Paris, du 24 au 27 octobre dernier. Cinquante délégués, âgés de 18 à 30 ans et issus des neuf régions de la Francophonie, étaient invités. Le Conseil permanent de la jeunesse était là!

Le CIJEF a été mis sur pied en octobre 2005 et a pour mandat de mettre en place et de renforcer les Conseils Nationaux Jeunesse dans l'espace francophone. Lors de cette première assemblée générale, les membres ont adopté les statuts et règlements de l'organisme, en plus d'élire une présidente et un conseil d'administration constitué de neuf membres. Enfin, un plan d'action a pu être élaboré. Mentionnons que le CPJ siègera au sein du conseil d'administration de cet organisme.

La rencontre, organisée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a été clôturée par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie. M. Diouf a profité de l'occasion pour exprimer son soutien à l'égard du réseau et sa volonté d'être interlocuteur des groupes de jeunes.

Rappelons que le CPJ travaillait déjà depuis de nombreuses années à la création d'un réseau international de groupes de jeunes francophones.



### Soirée de reconnaissance « Éclair de Jeunesse » 2005

Le 27 octobre dernier se tenait la 5<sup>e</sup> édition de la soirée de reconnaissance « Éclair de Jeunesse », événement organisé par le Forum jeunesse de la Mauricie.

Afin de mettre en valeur la performance et le dynamisme de jeunes Mauriciens, le Forum Jeunesse Mauricie a rendu hommage à dix-neuf jeunes mauriciens qui se sont démarqués par leurs actions au cours de la dernière année.

Ces jeunes, âgés de 16 à 35 ans, ont reçu un hommage dans l'un ou l'autre des volets suivants :  
jeune employé, jeune employeur, jeune bénévole, jeune arts et culture,  
jeune sports et loisirs, jeune rattaché et jeune ambassadeur.

*Félicitations à tous les récipiendaires et au comité organisateur!*



## Rassemblement sur les perspectives de l'éducation et de la formation continue des adultes

Les 25 et 26 octobre dernier se tenait à Québec le Rassemblement sur les perspectives de l'éducation et de la formation continue des adultes « Ensemble, levons les obstacles à la participation », événement organisé par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). Plusieurs jeunes adultes apprenants étaient présents au rassemblement.

Au cours de l'événement, les participants, provenant de groupes et de secteurs variés, ont pu prendre la parole par le biais d'ateliers visant essentiellement à composer « l'agenda commun » d'aujourd'hui et de demain du mouvement québécois de l'éducation et de la formation continue des adultes. À la suite des ateliers, une plénière a pris place et a permis de faire consensus sur une proposition qui se veut orientée vers une démarche collective afin de lever les obstacles à la participation des adultes québécois aux diverses activités de formation.

Cette proposition s'énonce comme suit :

### *Une stratégie nationale d'accessibilité*

#### **Proposition finale telle qu'elle a été amendée à la plénière du 26 octobre 2005**

Nous constatons que dans tous les ateliers, la participation et la prise de parole ont été d'une extraordinaire qualité et les préoccupations exprimées, d'une grande richesse. Sur cette base, pour lever les obstacles à la participation des adultes aux diverses activités de formation, il se dégage des ateliers le chantier collectif suivant :

#### **Développer et mettre en oeuvre collectivement une stratégie nationale d'accessibilité à la formation de qualité qui s'appuie sur :**

- 1) Le renforcement de la reconnaissance et du respect réciproques des acteurs qui oeuvrent en éducation et en formation des adultes (des milieux gouvernemental, institutionnel, culturel, syndical et communautaire), y compris les adultes en formation et leur droit d'association;
- 2) Cette stratégie comprendra :
  - a) le droit effectif pour toutes et tous à l'alphabétisation et à la formation de base;
  - b) le renforcement de la *Loi sur le développement de la formation de la main-d'oeuvre*;
  - c) des mesures de soutien aux adultes avant, pendant et après la formation;
  - d) un système intégré de reconnaissance des acquis et des compétences;
  - e) une valorisation de tous les types de formation.

Ce chantier implique entre autres la mise en oeuvre de certains éléments de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.

---

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de l'ICÉA au [www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)

---



## Relevez le défi prévention jeunesse de la CSST!

Jusqu'à la fin du mois novembre, les écoles du Québec sont invitées à relever le Défi prévention jeunesse de la CSST en soumettant un ou plusieurs projets d'éducation à la prévention en santé et en sécurité au travail, qui favoriseront la participation active des élèves. La CSST offre une aide financière pouvant atteindre 350 \$ par projet.

### Le Défi prévention jeunesse vise à :

- \* inculquer aux jeunes une culture de la prévention en favorisant l'acquisition d'habitudes de prévention, d'attitudes et de comportements sécuritaires avant l'accès au marché du travail;
- \* sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la prévention des risques pour leur santé et leur sécurité, de même que la santé et la sécurité des autres.

### Qui peut participer?

Le Défi prévention jeunesse vise les élèves de l'éducation préscolaire et des services de garde en milieu scolaire, ceux des écoles primaires et secondaires des secteurs public et privé ainsi que les jeunes des centres de formation professionnelle.



La **date limite d'inscription** est fixée à la **fin du mois de novembre**. Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Pour de plus amples renseignements,  
consultez le site Internet du Défi au [www.csst.qc.ca/jeunes](http://www.csst.qc.ca/jeunes)

## Programme de bourses d'excellence du millénaire

Le Programme de bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire vise à souligner la valeur et le potentiel de jeunes Canadiens méritants et talentueux et à encourager ceux-ci à poursuivre leurs études post-secondaires grâce à un soutien financier.

Les formulaires de demande peuvent être téléchargés sur le site Internet au [www.boursedexcellence.ca](http://www.boursedexcellence.ca)

Date limite d'envoi de candidature : **20 janvier 2006**